



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'alimentation
Affaire suivie par : Béatrice BONOUVRIER
Tél : 03 39 59 40 86
sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

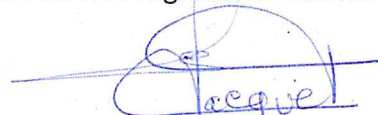
Dijon, le 23/12/2025

**SCA DIJON CEREALES
4 boulevard de Beauregard
21604 LONGVIC CEDEX**

Objet : Agrément
Réf : SJ/BB n° 3170
PJ : Certificat d'agrément

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Nouveau certificat d'agrément pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et non-professionnels	1	Suite à l'envoi d'une nouvelle certification délivrée par Bureau Veritas en date du 01/12/2025.

Pour la directrice régionale et par délégation,
La cheffe du service régional de l'alimentation,


Sophie JACQUET



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'alimentation
Affaire suivie par : Béatrice BONOUVRIER
Tél : 03 39 59 40 86
sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Dijon, le 23/12/2025

**AGRÉMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE
ET LE CONSEIL A L'UTILISATION INDÉPENDANT
DE TOUTE ACTIVITÉ DE VENTE OU D'APPLICATION DE PRODUITS
PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références réglementaires :

*Vu les articles L. 254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application en prestation de service et le conseil à l'utilisation indépendant de toute activité de vente ou d'application de produits phytopharmaceutiques,
Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
Vu l'arrêté n° 24-296 BAG portant délégation de signature du préfet de la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTE à la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 28 octobre 2024,
Vu la décision n° 25-18 DRAAF BFC du 18 septembre 2025 portant subdélégation de signature aux chefs de service de la DRAAF,*

L'organisme : **SOC COOPERATIVE AGRICOLE DIJON CEREALES**
domicilié à : 4 boulevard de Beauregard – 21604 LONGVIC CEDEX

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **BO10153**

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels,
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels,
- ~~d'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques, hors traitement de semence,~~
- ~~de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, indépendant de toute activité de vente ou d'application.~~

Cet agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements rattachés à votre organisme et bénéficiant de cet agrément :

Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et non professionnels

SCA DIJON CEREALES	89200	AVALLON
BOURGOGNE ESPACE RURAL	89200	AVALLON

Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

SCA DIJON CEREALES	21510	AIGNAY LE DUC
SCA DIJON CEREALES	21110	AISEREY
SCA DIJON CEREALES	21230	ARNAY LE DUC
SCA DIJON CEREALES	21130	AUXONNE
SCA DIJON CEREALES	21460	EPOISSES
SCA DIJON CEREALES	21120	IS SUR TILLE
SCA DIJON CEREALES	21610	MONTIGNY-MORNAY-LA VILLENEUVE / VINGEANNE
SCA DIJON CEREALES	21430	LIERNAIS
SCA DIJON CEREALES	21600	LONGVIC
SCA DIJON CEREALES	21120	LUX
SCA DIJON CEREALES	21310	MIREBEAU SUR BEZE
SCA DIJON CEREALES	21500	MONTBARD
SCA DIJON CEREALES	21400	MOSSON
SCA DIJON CEREALES	21150	DARCEY
SCA DIJON CEREALES	21700	NUITS SAINT GEORGES
SCA DIJON CEREALES	21330	POINCON LES LARREY
SCA DIJON CEREALES	21320	POUILLY EN AUXOIS
SCA DIJON CEREALES	21390	PRECY SOUS THIL
SCA DIJON CEREALES	21490	SAINT JULIEN
SCA DIJON CEREALES	21440	SAINT MARTIN DU MONT
SCA DIJON CEREALES	21350	VITTEAUX
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21510	AIGNAY LE DUC
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21110	AISEREY

BOURGOGNE ESPACE RURAL	21230	ARNAY LE DUC
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21130	AUXONNE
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21460	EPOISSES
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21120	IS SUR TILLE
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21610	MONTIGNY-MORNAY-LA VILLENEUVE / VINGEANNE
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21430	LIERNAIS
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21600	LONGVIC
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21120	LUX
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21310	MIREBEAU
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21500	MONTBARD
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21400	MOSSON
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21150	DARCEY
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21700	NUITS SAINT GEORGES
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21330	POINCON LES LARREY
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21320	POUILLY EN AUXOIS
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21490	SAINT JULIEN
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21440	SAINT MARTIN DU MONT
BOURGOGNE ESPACE RURAL	21350	VITTEAUX
BOURGOGNE ESPACE RURAL	52000	SEMOUTIERS-MONTSAON

*Pour le Préfet, la directrice régionale et par délégation,
La cheffe du service régional de l'alimentation,*



Sophie JACQUET